

**Diffusion CHANTECLER mai 2019**  
**Question n° 20 extraite de la**  
**convocation au conseil communautaire**  
**CAP-Val de Saône N° 2019/04**  
**du 7 mai 2019 à 18h30 Champdôtre (page 25/25)**

**QUESTION N° 20**  
**Avis consultatif préalable des délégués communautaires**  
**Extension du Leclerc**

Lors du conseil communautaire du 27 novembre 2018, les délégués communautaires ont approuvé à l'unanimité la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique du commerce et soutien aux activités commerciales et notamment :

« l'expression d'avis communautaires avant la tenue d'une CDAC ».

En prévision de la CDAC du 27 mai 2019, relative à un projet d'extension commerciale du Centre commercial LECLERC, il est demandé à Monsieur Raoul LANGLOIS de faire une présentation de ce dossier, avant de solliciter un avis consultatif des délégués communautaires. Cet avis sera porté par la Présidente ou son représentant le 27 mai 2019 en CDAC.

*Pour mémoire, cette consultation des délégués communautaires n'avait pas été demandée lors de la CDAC du 21 décembre 2018 car la saisine était antérieure à la délibération. L'avis exprimé était alors celui de la Présidente.*

Présentation faite en séance par Monsieur Raoul LANGLOIS.

**Informations et questions diverses**

Fait à Auxonne,  
Le 30 avril 2019

La Présidente  
Marie-Claire Bonnet-Vallet